

Décision relative à une modification administrative de notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2017-0002

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification administrative portant sur le changement du nom du produit, l'ajout d'un co-formulant, le changement des conditions de stockage, le transfert de l'autorisation et le changement du fabricant du produit pour le produit biocide **INSECTRAC SPTab** (anciennement EXOSEX SPTab),*

de la société *International Pheromone Systems Ltd.*

enregistrée sous le numéro *BC-JG057608-34*

Article 1^{er}

La modification administrative de la notification de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est accordée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 20 juillet 2026.

A Maisons-Alfort, le

22 JUIN 2020

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nouveau nom commercial	<i>INSECTRAC SPTab</i>
Ancien nom commercial	EXOSEX SPTab

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	<i>INTERNATIONAL PHEROMONE SYSTEMS LTD.</i>
	Adresse	<i>UNIT 8, WEST FLOAT INDUSTRIAL ESTATE, MILLBROOK ROAD CH41 1FL BIRKENHEAD ROYAUME-UNI</i>
Nom et adresse de l'ancien détenteur	Nom	EXOSECT LIMITED
	Adresse	LEYLAND BUSINESS PARK, COLDEN COMMON SO21 1TH – WINCHESTER ROYAUME-UNI
Numéro de demande	BC-JG057608-34	
Type de demande	Demande de modification administrative d'une notification de mise à disposition sur le marché (SN-ADC)	
Numéro d'autorisation	FR-2017-0002	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	<i>INTERNATIONAL PHEROMONE SYSTEMS LTD.</i>
Adresse du fabricant	<i>UNIT 8, WEST FLOAT INDUSTRIAL ESTATE, MILLBROOK ROAD, WALLASEY CH41 1FL WIRRAL ROYAUME-UNI</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>UNIT 8, WEST FLOAT INDUSTRIAL ESTATE, MILLBROOK ROAD, WALLASEY CH41 1FL WIRRAL ROYAUME-UNI</i>

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényle
Nom du fabricant	AEROXON GMBH
Adresse du fabricant	BAHNHOFSTRAÙE 35 71332 – WAIBLINGEN ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	BAHNHOFSTRAÙE 35 71332 – WAIBLINGEN ALLEMAGNE

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényle	-	Substance active	-	250-753-6	1%

2.2. Type de formulation

CP – Poudre de contact

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Professionnels

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Destiné à être utilisé uniquement par des opérateurs professionnels comme substance attractive / de confusion sexuelle
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>Plodia interpunctella</i> , <i>Ephestia kuehniella</i> , <i>Ephestia elutella</i> , <i>Cadra cautella</i> , <i>Cadra figuliella</i> Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application manuelle
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 mg (1 comprimé) par 25 m ² Remplacer les comprimés tous les 60 jours
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Sachet, Plastique composite : 80 x 130 x 25 mm Boîte papier, carton : 130 x 70 x 33 mm Sachet DOY multicouche en PE/PET contenant 24 comprimés de 1g, placé à l'intérieur d'une boîte externe Sceau d'inviolabilité

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'emploi du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Poussez fermement le comprimé dans le support, en laissant environ 50% exposé.
- Retirez la protection de l'adhésif de fixation à l'arrière du support.
- Nettoyez la surface du support et appuyez sur le distributeur pour placer la tablette dans la bonne position : l'extrémité supérieur de la tablette vers le haut.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas utiliser dans des endroits où de l'eau, des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux pourraient être contaminés.
- Eliminer le produit et son récipient conformément à la réglementation locale.
- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après manipulation.
- Conserver dans un endroit sûr.
- Ne pas appliquer directement sur le plant de tabac.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Après inhalation : transporter la personne à l'extérieur. S'il y a difficulté à respirer ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Après contact avec la peau : laver la peau à l'eau et au savon.
- Après contact avec les yeux : rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion : se rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- L'emballage doit être éliminé conformément à la réglementation locale.
- Les poussières peuvent rendre le sol glissant, éviter leur formation.
- Si de grande quantité de produit ont été répandue accidentellement, les recueillir et les éliminer conformément à la réglementation locale.
- Le nettoyage des résidus de poudre peut se faire en essuyant / épongeant la zone avec un détergent doux.
- Ne pas jeter dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de stockage : 6 mois à 25°C.
- Une fois que le produit n'est plus conservé au froid, l'utiliser sous deux semaines.
- Utiliser immédiatement après ouverture.

6. Autre(s) information(s)

-